

Mairie de GATEY
PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INSTALLATION DE
L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT
15 juin 2020

L'an Deux Mil vingt, le 15 Juin à 20 heures, les membres de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de GATEY, dûment convoqué, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, pour installer le nouveau bureau, et procéder à l'élection du Président, du Vice Président, et du secrétaire de l'AFR.

PRESENTS : Messieurs, GUILLEMOT Jean, MONNERET René, LAGALICE Jean Luc, LACAILLE Jean-Pierre, LOMBERGET Sébastien, LAPLACE Bruno, GENEVOIS Max, SCHMIEDER Marc.

ABSENT M BARDOUX : pouvoir de M BARDOUX donné à M MONNERET René
M SCHMIEDER Marc, Maire, a fait l'appel nominatif des membres, a déclaré l'installation des nouveaux membres dans leurs fonctions au sein du bureau.

Le bureau a désigné M GENEVOIS Max, secrétaire de séance, pour rédiger le P.V. de la séance, qui sera utilisé pour établir les délibérations et le compte-rendu de la séance

M SCHMIEDER Marc, Maire, a vérifié que le quorum était atteint

I ELECTION DU PRESIDENT

Après un appel de candidatures, il a été procédé au vote.

Monsieur LOMBERGET Sébastien est seul candidat à la fonction de Président de l'AFR de Gatey.

A obtenu, Monsieur LOMBERGET Sébastien : 8 voix ; soit la majorité absolue
M SCHMIEDER Marc proclame M LOMBERGET Sébastien Président de l'association foncière de remembrement de Gatey

Le Président entre en fonction et préside désormais la séance

II ELECTION DU VICE PRESIDENT

Après un appel de candidatures, il a été procédé au vote.

Monsieur MONNERET René est seul candidat à la fonction de Vice Président de l'AFR de Gatey.

A obtenu, Monsieur MONNERET René 8 voix ; soit la majorité absolue
M LOMBERGET Sébastien proclame M MONNERET René Vice Président de
l'association foncière de remembrement de Gatey

III ELECTION DU SECRETAIRE

Après un appel de candidatures, il a été procédé au vote.
Monsieur GENEVOIS Max est seul candidat à la fonction de secrétaire de l'AFR de
Gatey.

A obtenu, Monsieur GENEVOIS Max 8 voix ; soit la majorité absolue
M LOMBERGET Sébastien proclame M GENEVOIS Max secrétaire de l'association
foncière de remembrement de Gatey

IV FIXATION DES TAXES DE REMEMBREMENT

Les taxes annuelles de remembrement n'augmentent pas et restent fixées par le
bureau comme suit :

10 euros par hectare pour une surface supérieure ou égale à un hectare
6 euros pour une surface inférieure à un hectare

Séance levée à 21h00

GATEY, le 15 Juin 2020

LE PRESIDENT



Sébastien LOMBERGET

LE SECRETAIRE



Max GENEVOIS

LE MAIRE



Marc SCHMIEDER